

# CONTRE LA CASSE DES RETRAITES ET DES RETRAITÉS

## « LES RETRAITÉS INDIGNÉS » COMMUNIQUENT :

### NON À « VOTRE » DÉMOCRATIE SCÉLÉRATE !

Il aura fallu attendre le XXI<sup>e</sup> siècle pour qu'un gouvernement s'autorise à décider unilatéralement de NOTRE AVENIR. Acculés à nous défendre pour survivre, il nous incombe de bloquer à tout prix la machine infernale mise en route pour nous imposer cette **RÉFORME TRAITRESSE**. Car il est exclu qu'on nous dépouille arbitrairement de **DROITS** - pourtant **CHÈREMENT ACQUIS** ! - qui nous avaient jusqu'à présent ménagé une vie un peu moins aléatoire que celle de nos aînés.

En décrétant sans nous consulter de supprimer allègrement les dispositions antérieures protectrices de nos intérêts pour les redistribuer à sa façon, le pouvoir actuel a lui-même déclenché le CHAOS annoncé. Ayant depuis dépassé les pires prévisions, il a non seulement embrasé le corps social tout entier mais encore amplifié le mal en adoptant des attitudes cassantes à l'égard de ses interlocuteurs. Campé sur ses positions, il continue d'écarter systématiquement le flot des doléances qui remontent vers lui et d'opposer une fin de non-recevoir à toutes les propositions de négociation. Force est, bien **MALGRÉ NOUS**, de constater que le mécontentement est devenu général, la protestation unanime et la colère quasi inextinguible. Or, pour contrer cette révolte qui n'en finit plus, on essaie d'en faire porter la responsabilité à ceux qui en sont les victimes. C'est ainsi qu'on s'emploie à revisiter notre instruction civique pour en redresser la vision républicaine qui nous avait été inculquée. Suivant ce catéchisme laïc, revu et corrigé, notre société aurait subi une telle mutation que les rôles de chacun en seraient reconfigurés. Au sommet de l'État, l'Exécutif serait maintenant investi du privilège de « régner » sur son « peuple » qui, astreint au respect et à l'obéissance, n'aurait plus qu'à s'incliner. En contrebas, à la remorque de l'indispensable portion de population active, aurait prospéré une soi-disant « classe » de retraités qui, bien qu'elle ait travaillé dur autrefois (et alors payé sa juste part de cotisations), serait à la longue devenue pesante pour la Nation. Tout en bas de l'échelle, végéterait la catégorie des gens « qui ne sont **RIEN** » (!) Assez « réformistes » pour qu'on ose les valider sous le couvert de la V<sup>e</sup> République, ces « jugements » illustrent une évidente volonté de « re-formatage ».

Quand bien même nos dirigeants seraient plus sensibles au charme désincarné de leurs algorithmes qu'aux débordements incontrôlés de certaines détresses humaines, il n'est plus permis de tolérer que la situation présente se dégrade davantage. Qu'on se le dise ! Désormais, « aux marches du Palais », ni la majesté convenue des discours présidentiels, ni la fausse familiarité des « grands débats » (plus proches du monologue que de la franche discussion !) ne suffiront à inverser la « popularité » des puissants du moment. Pour nous, dont la « considération » repose sur notre **PASSÉ DE TRAVAIL**, nous persistons à revendiquer notre qualité de **CITOYENS** à part entière, plus le maintien du statut de « persona grata », justement dus à tous les **RETRAITÉS PASSÉS, PRÉSENTS ET À VENIR**.

Diversement instruits par l'expérience mais indissociablement unis par notre communauté de destin, nous dénonçons l'odieuse marchandage qui voudrait remettre notre sort en cause. Dans l'immédiat, aucun argument-massue ne justifie qu'on remanie de fond en comble des Textes encore valables et qu'on leur substitue une « compilation » trop vite rebaptisée « projet ». Récusant ce « dirigisme », nous doutons que le démantèlement improvisé du réel capital légué par nos prédécesseurs accouche automatiquement d'une « RÉFORME » viable et au-dessus de tout soupçon. Nous estimons plutôt que si l'on avait procédé à une relecture plus attentive et moins expéditive de nos vieux Régimes de Retraite, ils se seraient à coup sûr révélés aptes à servir de base - et même de tremplin - à un « Code des retraites » foncièrement objectif. Imbus de ces certitudes, nous ne courrons pas le risque de nous hasarder à commettre la folle imprudence de « **LÂCHER LA PROIE POUR L'OMBRE** ».

Que va-t-il advenir de ce « PAVÉ » de 1.000 pages, insolemment jeté à la tête des retraités ? Parti ENVERS ET CONTRE TOUT à la conquête de sa reconnaissance légale, il poursuit son parcours préliminaire obligé. Or son premier examen de passage, qui a eu lieu devant le CONSEIL D'ÉTAT, ne s'est pas révélé des plus concluants. Il s'agissait de vérifier la prétendue supériorité d'un régime unique à vocation universelle (qui reste à inventer de toutes pièces), sur des systèmes rodés par une longue pratique et qui ont amplement fait leurs preuves. A leur lecture de la laborieuse comparaison visant à démontrer la pertinence du choix gouvernemental, les experts de la Commission ad hoc ont inmanquablement relevé des faiblesses juridiques telles que leur rapport final a été défavorable.

Depuis le 7 février dernier, le volumineux pensum est entre les mains de la Commission spéciale de l'ASSEMBLÉE NATIONALE, qui en a entamé l'examen en prévision des débats contradictoires à venir. Sa version originale en 65 Articles s'est accrue entre-temps des amendements de l'opposition parlementaire qui, passés de 22.000 à 41.000, s'additionnent de sous-amendements annexes. Aussi l'incontournable discussion qui promettait déjà de se prolonger au-delà des « Municipales » a-t-elle facilement dégénéré. La virulence des premiers échanges intervenus entre députés adverses n'a pas tardé à provoquer le report du vote décisif ; aussitôt, en l'absence d'issue satisfaisante, le spectre du recours au fatidique « Article 49.3 » a refait surface. Et, le 28 février dernier, la « Maison-mère » de l'Élysée, dûment chaperonnée par son collège de technocrates brevetés, a hardiment franchi le pas : afin de disposer à sa guise de la « République », l'« Exécutif » a sans complexe achevé d'empiéter sur le « Législatif » et même plus dissimulé son intention de domestiquer le « Judiciaire ». Suivant un scénario implacable, pratiqué au nez et à la barbe du Parlement, ce cynique « **COUP D'ÉTAT** » (sic) nous incite raisonnablement à nous apprêter à **RÉSISTER AU DÉFI, AU CHANTAGE ET À L'INTIMIDATION.**

Nous nous souviendrons que c'est, calés dans les fauteuils de leurs Palais parisiens, que ces chefs si déconnectés de la réalité ont réussi à mener à bien leur « **PUTSCH TOUT CONFORT** ». Dénonçons sévèrement la manière dont - sous leur seule autorité ! - ils ont brutalement interrompu le processus engagé en vue de l'approbation réglementaire par la Chambre des Députés. Ce faisant, ils ont à nos yeux pris la responsabilité de rompre l'authentique **CONTRAT RÉPUBLICAIN** conclu - ENTRE NOUS TOUS ! - au sortir de leur élection initiale. Que cherchent-ils donc ?

Pour notre part, nous réitérons que, sans consultation populaire, il n'est point de démocratie et que, sans participation du peuple, il n'est point de gouvernement qui vaille. Sans doute la solution la plus sage reposait-elle sur le **RETRAIT IMMÉDIAT DE CETTE RÉFORME MALVENUE**. A défaut, la plus conforme au vœu commun demeure la tenue d'un « **VRAI RÉFÉRENDUM** », constitutionnel par définition mais infiniment plus diplomatique, dont la vertu première est de privilégier l'opinion la mieux partagée. Regrettant vivement qu'aucune de ces deux options n'ait été retenue, nous nous faisons un devoir de répéter que de surcroît ce document « indigeste » ne mérite ni sur LE FOND ni sur LA FORME d'être intégré tel quel - ou même remanié ! - à NOTRE CONSTITUTION.

Redoutant le risque d'implosion qui pourrait succéder à tant de semaines lamentablement perdues, nous sommes las de ces joutes stériles, moins assimilables à un duo républicain qu'à un duel enragé  
**ENTRE DEUX ANTAGONISMES IRRÉCONCILIABLES.**

D'une part une volonté populaire exacerbée et d'autre part, poursuivant obstinément sa surenchère,  
**UN POUVOIR DE PLUS EN PLUS AUTOCRATIQUE « EN MARCHÉ » VERS SA RÉFORME.**

Notre ultime conseil ?

**STOP À L'ESPRIT DE DIVISION  
ET FAITES DE TOUTE URGENCE « MARCHÉ ARRIÈRE » !**

---

## DERNIÈRE MINUTE À L'HORLOGE DU CORONAVIRUS

---

### **B R A N L E - B A S D E C O M B A T !**

Il aura fallu patienter jusqu'au début de ce printemps pour apprendre que notre gouvernement avait enfin consenti à faire passer l'urgence sanitaire avant son agenda réformateur. **IL ÉTAIT TEMPS !** Car, déjà répandue parmi nous, la pandémie ne tolérait plus qu'on diffère davantage le moment de l'officialiser et de s'atteler à prendre des mesures impératives pour y parer. En choisissant de nous frapper tous sans distinction, ce mal inattendu démontre que le hasard qui, lui aussi, préside parfois aux affaires humaines, sait à l'occasion déjouer les plus savants pronostics de la gent politicienne. Et ce, « **quoi qu'il en coûte** » à l'arrivée !

N'ignorant pas que la majorité des personnes dûment répertoriées comme malades sont des **nôtres par l'âge et le statut**, nous restons **inconditionnellement solidaires** des familles le plus durement éprouvées. Toujours en ordre de bataille, nous continuerons de défendre leurs intérêts vitaux et nous redoublerons de vigilance pour contrer toute éventuelle modification législative susceptible de saper les fondements on ne peut plus légitimes de nos retraites.

Même si, indifférent aux plus sûrs enseignements de la sagesse universelle, l'homme n'en finit pas de poursuivre sa quête invétérée de puissance personnelle, nationale, impériale ou « mondiale », il lui revient cependant d'éviter de céder à ces tentations périodiques dont, rétroactivement, l'Histoire est plus souvent amenée à comptabiliser les excès que les succès.

### **LES RETRAITÉS INDIGNÉS**

---

#### **Petit Supplément d'Histoire Comparée :** « DRACON et MACRON, même combat ? »

À quatorze siècles de distance et deux lettres de différence, il est permis de comparer les deux personnages. Si le premier a sévi dans l'Athènes du VI<sup>e</sup> siècle comme « tyran » et « réformateur », le second n'est autre que notre actuel Président de la V<sup>e</sup> République. À cette nuance près que, du temps de DRACON, la démocratie restait à naître mais que, de nos jours, nous avons appris à la CONNAÎTRE et, au besoin, à la RECONNAÎTRE...

Les Lois dites « draconiennes » ont à jamais marqué la mémoire occidentale. Mais, à bon escient, on peut douter que les paroles et les actes « macroniens » passent à la postérité.

-----

#### **Amère recette de « La Retraite flambée à la MACRON » :**

Dans la brûlante marmite de l'Assemblée Nationale, je jette EN VRAC tous les Régimes existants. Je les gâche sans précaution pour en abolir les moindres différences. J'assaisonne ce mélange d'un copieux bouquet de conséquences et je le verse dans une poêle chauffée à blanc. La cuisson qui ne requiert aucune attention particulière se termine par un flambage garanti et totalement irrémédiable.

**AVÀ BASTA ! U TROPPI STROPIA.**

**LES RETRAITÉS INDIGNÉS**